

BUREAU VERITAS
Certification



ATTESTATION DE CONFORMITE **NORME AFNOR NF V 25-112**

BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Atteste, en tant qu'organisme tiers indépendant référencé auprès du CNIPT pour les audits selon la norme AFNOR NF V 25-112, que l'opérateur

SAS TERROIRS D'OPALE **Rue de la Cloche – 59470 ESQUELBECQ**

*Selon les règles d'audit définies par le CNIPT, est en conformité avec
la Norme NF V 25-112 : 2010*

*Le champ d'application couvre les exigences relatives aux transactions
commerciales*

*Cette attestation est valable trois ans sous réserve de réalisation d'un audit de
surveillance.*

Le statut actuel de cette attestation est disponible sur : <http://www.cnipt.fr>

N° enregistrement de l'attestation : 2015-CT656-95615-01

Date d'attribution de l'attestation : 01/01/2016

Date d'expiration de l'attestation : 31/12/2018

Fait à Rennes, le 09/02/2016

Jacques MATILLON

Directeur Général